

12-02-2023

Des Jeux d'hiver lémaniques ? Jean-Loup Chappelet, Université de Lausanne, IDHEAP

Il y a quelques semaines était révélé un projet d'organisation de Jeux olympiques d'hiver (JOH) dans l'espace Mont-Blanc, entre la Suisse, la France et l'Italie. Ce projet a rapidement été balayé par la ville de Chamonix et l'association Swiss Olympic, le seul organisme habilité à proposer au Comité international olympique (CIO) une candidature suisse. Le Piémont ne réagissait pas publiquement car déjà fort occupé avec les difficultés organisationnelles des JOH de Milan-Cortina en 2026. Mais ce projet autour du Mont-Blanc en cache-t-il un autre ?

Avec le programme actuel des JOH, trois installations sportives sont particulièrement rares et difficiles à utiliser après les Jeux : une piste combinée de bobsleigh/luge, des tremplins de saut à ski et un anneau couvert de patinage de vitesse. Or, il se trouve que ces trois installations existent dans l'espace lémanique : la piste de La Plagne (Savoie) construite pour les Jeux d'Albertville 1992 et maintenue en service depuis, le tremplin de Prémamanon (Jura) utilisé pour les Jeux de la jeunesse Lausanne 2020, les grandes halles de Palexpo (Genève) qui pourraient accueillir une piste provisoire de patinage de vitesse comme celle utilisée au JOH Turin 2006. L'offre en patinoires modernes pour le hockey sur glace, le patinage artistique et le curling ou de pistes de ski alpin, nordique ou de biathlon suffisamment enneigées est par contre très vaste dans la région lémanique.

Depuis 2014, le CIO autorise l'organisation de Jeux sur plusieurs pays notamment pour favoriser l'utilisation d'installations existantes et éviter la construction de ces fameux « éléphants blancs » inutilisés voire détruits après les Jeux. Une telle politique réduit quasiment à zéro le budget d'investissement des Jeux puisqu'il s'agit plutôt de louer pour quelques mois les installations nécessaires plutôt que de les construire, à moins qu'un besoin post-olympique et un financement soit prouvé. De plus, le CIO accepte de plus en plus des Jeux « déconcentrés » sur une vaste région comme ce sera le cas avec Los Angeles 2028 qui s'étendra sur toute la Californie du Sud et dont le village olympique utilisera des logements pour étudiants.

Si un village olympique doit être construit, il est généralement bâti par des promoteurs qui revendent les appartements après les Jeux et ne grèvent donc pas le budget d'investissement. Reste à financer le budget opérationnel (sécurité, transports, aménagement des sites, nuits d'hôtels, etc.). Ce budget s'élève à moins de 4 milliards de Francs qui sont financés principalement par le sponsoring, la billetterie, la contribution du CIO et l'apport de l'Etat hôte. Ces sources de financement amènent *grosso modo* un milliard chacune. (La Confédération avait promis un tel milliard pour le projet Sion 2026.)

Le Conseil du Léman qui regroupe, outre les trois cantons lémaniques, la Savoie et le pays de Gex, pourrait porter politiquement le projet avec Genève comme pôle des Jeux. Les coûts pourraient alors être partagés entre la Suisse et la France qui songe d'ailleurs à une candidature à de futurs JOH après les Jeux d'été à Paris l'année prochaine.

Toutefois, il y a deux difficultés : l'appui indispensable à obtenir de la population; l'accord de Swiss Olympic qui a souvent privilégié St.-Moritz (un de ses partenaires officiels) et rêve de faire revenir les JOH à la montagne, alors que les JOH vont désormais à de grands centres urbains (Salt Lake 2002, Turin 2006, Vancouver 2010, Pékin 2022, Milan 2026). Les initiateurs éventuels d'un projet de Jeux d'hiver lémaniques doivent travailler avant tout à convaincre la population de la faisabilité d'un tel projet à confirmer par un référendum, sans doute dans le canton de Genève.